

## ARRÊTÉ PORTANT ORGANISATION DES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION DE GRANDANGOULÊME

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

DGA Ressources et Relations aux  
Administrés DRRA  
Numéro : 2023-A-023

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRANDANGOULEME,

Vu, le code général des collectivités territoriales,  
Vu, le code général de la fonction publique,  
Vu, l'avis exprimé par le comité technique paritaire en sa séance du 15 septembre 2021,  
Vu, l'arrêté n°106 du 23 mars 2022,  
Vu, l'arrêté n°114 du 19 avril 2022,  
Vu, l'arrêté n°144 du 26 août 2022,  
Vu, l'arrêté n°156 du 3 janvier 2023,

### ARRÊTE

**Article 1** : L'organisation des services de GrandAngoulême est désormais établie conformément aux dispositions qui suivent.

#### *Préambule*

Placés sous la responsabilité et l'autorité du Président, les services de l'agglomération sont organisés sur un fondement hiérarchique général décliné par Directions et Services.

L'encadrement général est assuré par une direction générale sous l'autorité d'un Directeur Général des Services et comprenant 3 Directeurs Généraux Adjointes des Services.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble des services communautaires est placé sous l'autorité du Directeur Général des Services.

Dans le cadre de leur périmètre, les 3 Directeurs Généraux Adjointes des services encadrent et coordonnent les directions et services placés sous leur responsabilité.

Conformément à l'article L333-10 du code général de la fonction publique, les collaborateurs de cabinet sont placés sous l'autorité directe du Président.

#### **LA DIRECTION GÉNÉRALE EST AINSI CONSTITUÉE :**

- Le Directeur Général des Services, Monsieur Jean François LETOURNEUR
- Le Directeur Général Adjoint des Services – Patrimoine public et environnement, Monsieur Patrick ADVENIER
- Le Directeur Général Adjoint des services – Cohésion territoriale et Appui aux communes, Monsieur Arnaud LATOUR
- La Directrice Générale Adjointe des services – Ressources et relations aux administrés, Madame Catherine MOUSSY.

## LES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION SONT ORGANISÉS SUIVANT UN ORGANIGRAMME COMPORTANT LES MISSIONS, DIRECTIONS ET SERVICES SUIVANTS :

I. Sont rattachés directement au Directeur Général des Services (DGS), 2 grandes missions composées de directions et services, une unité de gestion, une direction et un service.

❖ **Deux grandes missions :**

- Une mission stratégique en charge de l'animation transversale afin de favoriser les collaborations inter services, le décloisonnement, le pilotage stratégique des politiques publiques. Cette dernière constituera une ressource importante pour l'appui aux communes.

Cette **Mission d'appui stratégique et territorial** regroupe :

- o La Direction de la Coopération internationale et des contractualisations pilotée par Madame Sandrine FAUCON
- o La Direction de la Transition écologique, pilotée par Monsieur Boris LE JOLLY
- o La Direction de la Planification urbaine, pilotée par Monsieur Bernard VERA
- o Le Service de l'Information Territoriale, dont le responsable est Monsieur Boris CHAUMONNOT
- o La Direction du Conseil de développement, pilotée par Madame Aude JUILLOT
- o La Direction de la Prospective territoriale, pilotée par Madame Mathilde GARCIN

Cette mission est coordonnée sans lien hiérarchique sur les directions et chefs de services par l'un des directeurs qui composent la mission : Madame Mathilde GARCIN

- Une **Mission** intégrée de **développement économique** marquant ainsi une priorité et la volonté de favoriser une approche globale de cette politique publique. Cette mission regroupe :
  - o La Direction de l'Economie, l'innovation et de l'enseignement supérieur, pilotée par Monsieur Yannick CONSEIL
  - o Le Service Emploi, économie sociale et solidaire dont la responsable est Madame Lucie LEROY DUBRULLE
  - o La Direction du Commerce, de l'agriculture et du haut débit pilotée par Madame Karine LEONARD
  - o L'espace CARAT, régie à autonomie financière assurant l'exploitation du Parc des expositions dont la responsable est Madame Nathalie DESLANDES

❖ **Une unité de gestion** dont le périmètre porte sur la totalité des directions et services rattachés à la Direction Générale des Services. La responsable est Madame Anne BEAUCHAUD

❖ **La Direction de l'audit interne et externe**

❖ **Le Service marketing territorial** dont la responsable est Madame Nathalie VIGNER

II. Sont rattachés directement au Directeur Général Adjoint des Services en charge du Patrimoine public et de l'Environnement (DGA PPE), 5 directions, un service et deux unités de gestion.

❖ **La Direction de la Stratégie foncière et immobilière** pilotée par Monsieur Stéphane BEAUGENDRE

❖ **La Direction de la Voirie et des espaces publics** pilotée par Monsieur Guillaume CROUZAT qui est secondé par Monsieur Karim MONTSECH, directeur adjoint

- ❖ **La Direction des Déchets ménagers** pilotée par Monsieur Jean-Pierre MERIC qui comprend :
  - La Direction de l'Exploitation pilotée par Monsieur Franck MOUGEL
  - Le Service de la Prévention des déchets dont le responsable est Monsieur Fabien CATALOT
  - Le Service Communication de proximité dont le responsable est Monsieur Cyril GOBIN
  - Le service Pôle administratif et financier dont la responsable est Madame Nathalie GUIMIER
  
- ❖ **La Direction de la Construction et du patrimoine**, pilotée par Monsieur Nicolas BOULESTIER qui comprend :
  - Le Service Maintenance du patrimoine dont la responsable est Madame Aurélie DUBRUN
  - Le Service Energie dont le responsable est Monsieur Fabien FRESNEL
  - Le Service Parc automobile dont le responsable est Monsieur Quentin LATHIERE
  
- ❖ **La Direction de l'Appui opérationnel territorial**, pilotée par Monsieur Frédéric HANNETELLE
  
- ❖ **La Direction du Cycle de l'eau**, pilotée par Monsieur Frédéric GAUTHIER qui comprend :
  - Le Service Relation aux usagers dont la responsable est Madame Emmanuelle ISONZO
  - Le Service Patrimoine, réseaux et expertise dont le responsable est Monsieur Christian BROUDIN
  - Le Service Ingénierie, eau potable assainissement dont la responsable est Madame Alexandra FOURNIER
  - Le Service Eau potable, Ressources et stratégie dont la responsable est Madame Delphine MAZEAU
  - Le Service Usines de Traitement et Postes dont la responsable est Madame Valérie BALOTTE
  - Le service Qualité et relation avec les partenaires extérieurs dont le responsable est Monsieur Laurent DANEDE
  
- ❖ **La Direction de l'Administration du droit des sols ADS**, dont la responsable est Madame Martine DAMOUR
  
- ❖ **Deux unités de gestion** dont le périmètre porte :
  - **Pour l'unité de gestion « siège »** sur les Directions stratégie foncière et immobilière, voirie et espaces publics, construction et patrimoine (hors parc automobile) et le service commun de l'administration du droit des sols. La responsable de l'unité de gestion est Madame Anne-Laure FORTIN
  
  - **Pour l'unité de gestion « Frégeneuil »** sur les Directions eau, assainissement, eau pluviale et GEMAPI et déchets ménagers et le service du parc automobile. La responsable de l'unité de gestion est Madame Evelyne FILLLOUX

**III. Sont rattachés directement au Directeur Général Adjoint des Services en charge de la Cohésion territoriale et de l'Appui aux communes (DGA CTAC), 4 directions, services et une unité de gestion.**

❖ **La Direction des Mobilités durables** pilotée par Madame Stéphanie MANDEIX qui comprend :

- Le Service Relations usagers / communes tarifications dont la responsable est Madame Fabienne CHESNEAU
- Le Service Développement des offres de mobilité dont le responsable est Monsieur Pierre HYVERNAUD
- Le Service Organisation territoriale des mobilités dont le responsable est Monsieur Antoine PINAUD
- Le Service Conseil en mobilité

Est également rattachée à cette direction la **Mission Stratégie des mobilités** coordonnée par Madame Céline RIBEYRE

❖ **La Direction de la Culture et de la politique de l'Image** pilotée par Monsieur Thomas SCHNABEL qui comprend :

- Le Service Pays d'art et d'histoire dont la responsable est Madame Laëtitia COPIN-MERLET
- La Direction du Conservatoire à rayonnement départemental pilotée par Monsieur Jean-Roger PRAT PARANQUE
- Le Service de l'École d'art dont la responsable est Madame Elske HALLER
- La Direction de la Médiathèque pilotée par Monsieur Matthieu BAUDIN

Est également rattachée à cette direction la **Coordination de la politique culturelle**

❖ **Le service tourisme-fleuve** piloté par Madame Océane HERVE qui comprend :

- Le Camping Communautaire

❖ **La Direction des Sports** pilotée par Monsieur Julien BUI-XUAN qui se compose :

- Du Service Centre aquatique/patinoire Nautilus et des baignades dont la responsable est Madame Marie-Cécile UNGARO
- De la Coordination de la politique sportive et du FSSE dont la conduite est confiée à Monsieur Maxime CHATENET
- Du Stade d'athlétisme, gymnase et de l'animation sports nature dont le responsable est Monsieur Gilles CLOUZEAU
- Du Centre sportif de Champniers

Est également rattachée à cette direction le **co-pilotage des projets portés par le service tourisme-fleuve**

❖ **La Direction de la Cohésion sociale et de l'égalité femmes / hommes** pilotée par Madame Isabelle MOREAU qui comprend :

- **La Direction de l'Enfance et de la jeunesse** pilotée par Madame Sandrine DUBOIS qui comprend :
  - Le Service Coordination enfance jeunesse dont la responsable est Madame Céline ALANDETE
  - Le Service Multi accueil les Poussins dont la responsable est Madame Michelle MONDOUT
  - Le Relais Petite enfance à Rouillet Saint-Estèphe dont la responsable est Madame Alicia ROBBE
  - Le relais Petite enfance à Dignac dont la responsable est Madame Emmanuelle JUTARD

- Le Lieu d'accueil enfants/parents à Dignac dont la responsable est Madame Emmanuelle JUTARD
  - Le Centre de loisirs ALVEOLE dont la responsable est Madame Pauline MAHIEU
  - La Cuisine centrale
- Le Service Habitat dont la responsable est Madame Juliette FERARD
  - Le Service Politique de la ville et cohésion sociale dont la responsable est Madame Anne DEFRENNE
  - Le service Santé / Santé environnementale dont le responsable est Monsieur Ludovic ROUEDE

Est également rattachée à cette direction la **Mission Opérations de Renouvellement Urbain**

- ❖ **Le Service Appui aux communes** dont la responsable est Madame Violaine ESCAFFIT
- ❖ **Une unité de gestion** dont le périmètre porte sur l'ensemble des directions et services rattachés à la Direction générale adjointe Cohésion territoriale et appui aux communes. La responsable est Madame Céline CHEMIER

#### **IV. Sont rattachées directement à la Directrice Générale Adjointe des Services en charge des Ressources et de la relation aux administrés (DGA RRA), 6 directions et une unité de gestion.**

- ❖ **La Direction des Finances** pilotée par Madame Hélène REMY qui comprend :
  - Le Service Prospectives et préparation budgétaire dont le responsable est Monsieur Christophe GIRONA
  - Le Service Analyse et méthode dont le responsable est Monsieur Florent ROUSSAY
  - Le Service Exécution budgétaire dont la responsable est Madame Brigitte RAPPET
- ❖ **La Direction des Systèmes d'information et de la e-administration** pilotée par Monsieur Maxence BASTIDE qui comprend :
  - Le Service Projets et études dont la responsable est Madame Marie MASSIN
  - Le Service Utilisateurs, exploitation et support dont le responsable est Monsieur Romain SOETE
  - Le Service commun des Systèmes et réseaux dont le responsable est Monsieur Antony MARTINEAU
- ❖ **La Direction de la Vie institutionnelle et de la relation aux administrés** pilotée par Madame Catherine PHLIPPOTEAU
- ❖ **La Direction des Affaires juridiques** pilotée par Monsieur Rafaël Batista
- ❖ **La Direction de la Commande publique et des achats** pilotée par Monsieur Bernard LACROIX
- ❖ **La Direction des Ressources humaines et de l'appui managérial** pilotée par Madame Catherine LORENT LABAT qui comprend :
  - Le Service Moyens et prospectives dont la responsable est Madame Agnès GOURNAY
  - Le Service Emploi et compétences dont le responsable est Monsieur Christophe BORDIER
  - Le Service Santé et sécurité au travail dont la responsable est Madame Valérie MAYET

- ❖ **Une unité de gestion** dont le périmètre porte sur l'ensemble des directions et services rattachés à la Direction générale adjointe Ressources et relations aux administrés ainsi que sur la Direction de la communication. La responsable est Madame Mira ABBAS

Est également rattachée à la DGA RRA, la **coordination de la communication interne**.

V. **Sont rattachées au Chef de Cabinet, Madame Pauline MINGUET**, en restant néanmoins sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général des Services :

- ❖ **La Direction de la Communication** pilotée par Monsieur William DENIZET
- ❖ **La Coordination administrative du cabinet de la présidence**

**Article 2** : Les organigrammes des DGA, Directions et Services sont annexés au présent arrêté.

**Article 3** : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n°156 du 3 janvier 2023

**Article 4** : Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Angoulême, le 01 JUIN 2023

Le Président,

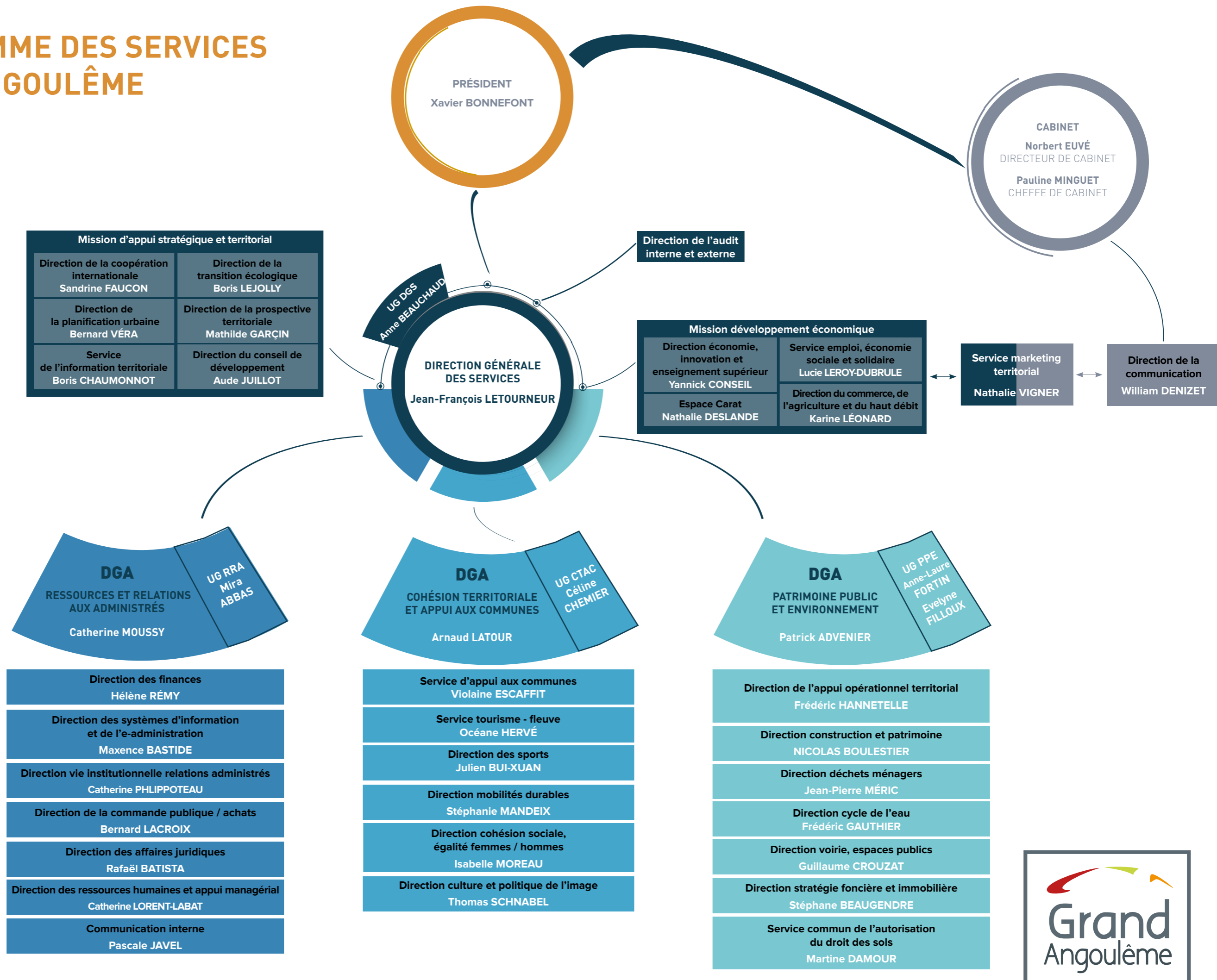


Xavier BONNEFONT

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture,  
Le 01 JUIN 2023  
Publié ou notifié,  
Le 01 JUIN 2023

# ORGANIGRAMME DES SERVICES DE GRANDANGOULÊME

(UG = unité de gestion)



Mise à jour : juin 2023

# DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

La direction générale des services est composée de :

- **Une mission d'appui stratégique et territorial** en charge de l'animation transversale afin de favoriser les collaborations inter services, le décloisonnement, le pilotage stratégique des politiques publiques. Elle apportera un appui dans les domaines des contractualisations et de la coopération internationale, de la planification urbaine, l'information territoriale, la transition écologique, la prospective territoriale, les projets urbains et la participation citoyenne avec le conseil de développement.
- Une mission intégrée de **développement économique** marquant ainsi une priorité et la volonté de favoriser une approche globale de cette politique publique afin d'accompagner l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire, la création d'emplois pour tous, de favoriser la recherche, l'innovation, l'enseignement supérieur et l'entrepreneuriat, le développement de l'économie sociale et solidaire, d'accompagner le commerce, brique essentielle à la vitalité du territoire et développer des productions agricoles dans des logiques de circuits courts.
- **Une direction d'audit interne et externe** permettant d'inscrire durablement GrandAngoulême dans une exigence d'efficacité du service public et de transparence des relations agglomération / organismes externes

Mission d'appui stratégique et territorial	
<b>Direction de la coopération internationale</b> Sandrine FAUCON	<b>Direction de la transition écologique</b> Boris LEJOLLY
<b>Direction de la planification urbaine</b> Bernard VÉRA	<b>Direction de la prospective territoriale</b> Mathilde GARÇIN
<b>Service de l'information territoriale</b> Boris CHAUMONNOT	<b>Direction du conseil de développement</b> Aude JUILLOT



Mission développement économique	
<b>Direction économie, innovation et enseignement supérieur</b> Yannick CONSEIL	<b>Service emploi, économie sociale et solidaire</b> Lucie LEROY-DUBRULE
<b>Espace Carat</b> Nathalie DESLANDE	<b>Direction du commerce, de l'agriculture et du haut débit</b> Karine LÉONARD

↕

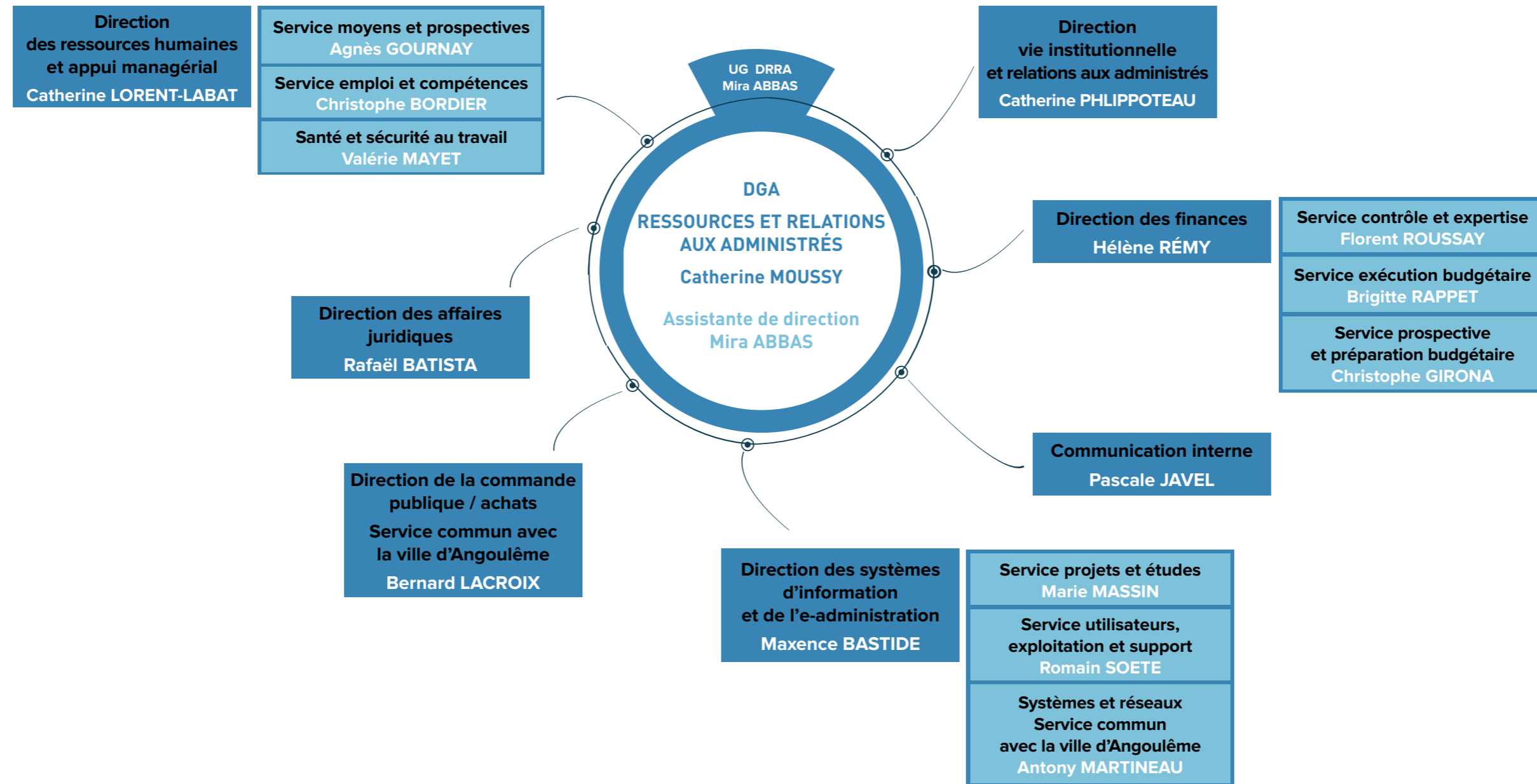
<b>Service marketing territorial</b> Nathalie VIGNER
---





# DGA RESSOURCES ET RELATIONS AUX ADMINISTRÉS

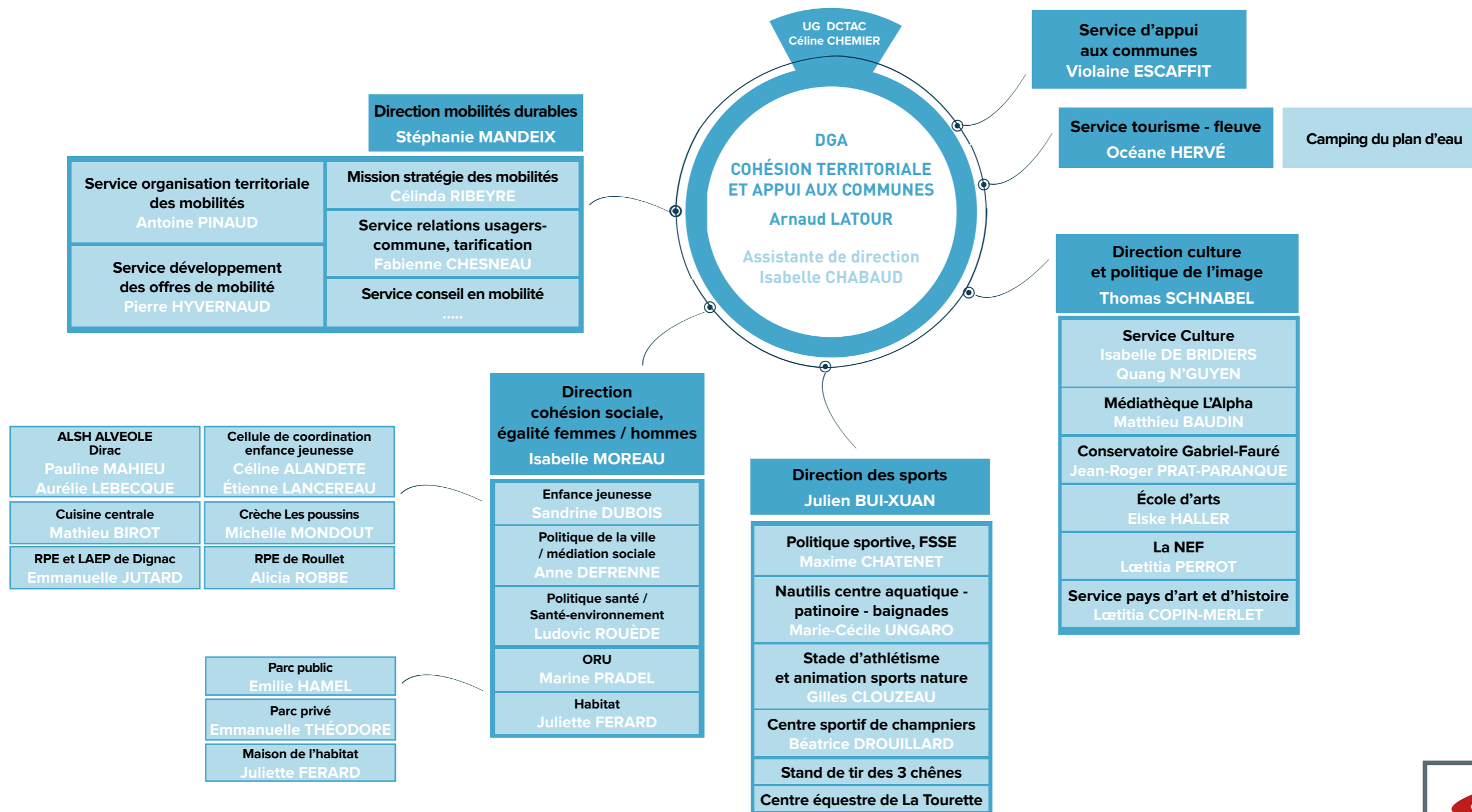
Dans un contexte financier contraint, la maîtrise et l'optimisation des ressources de l'agglomération s'avèrent primordiales. La DGA Ressources et Relations aux Administrés regroupe ainsi les différentes fonctions support, chargée de gérer et d'optimiser les ressources de la collectivité, d'accompagner les élus et les services opérationnels et les administrés dans la mise en œuvre des politiques publiques en apportant une expertise dans les domaines juridique, financier, humain et numérique. Elle est la garante de la bonne sécurité juridique et financière des actes et procédures de l'agglomération.



# DGA COHÉSION TERRITORIALE ET APPUI AUX COMMUNES

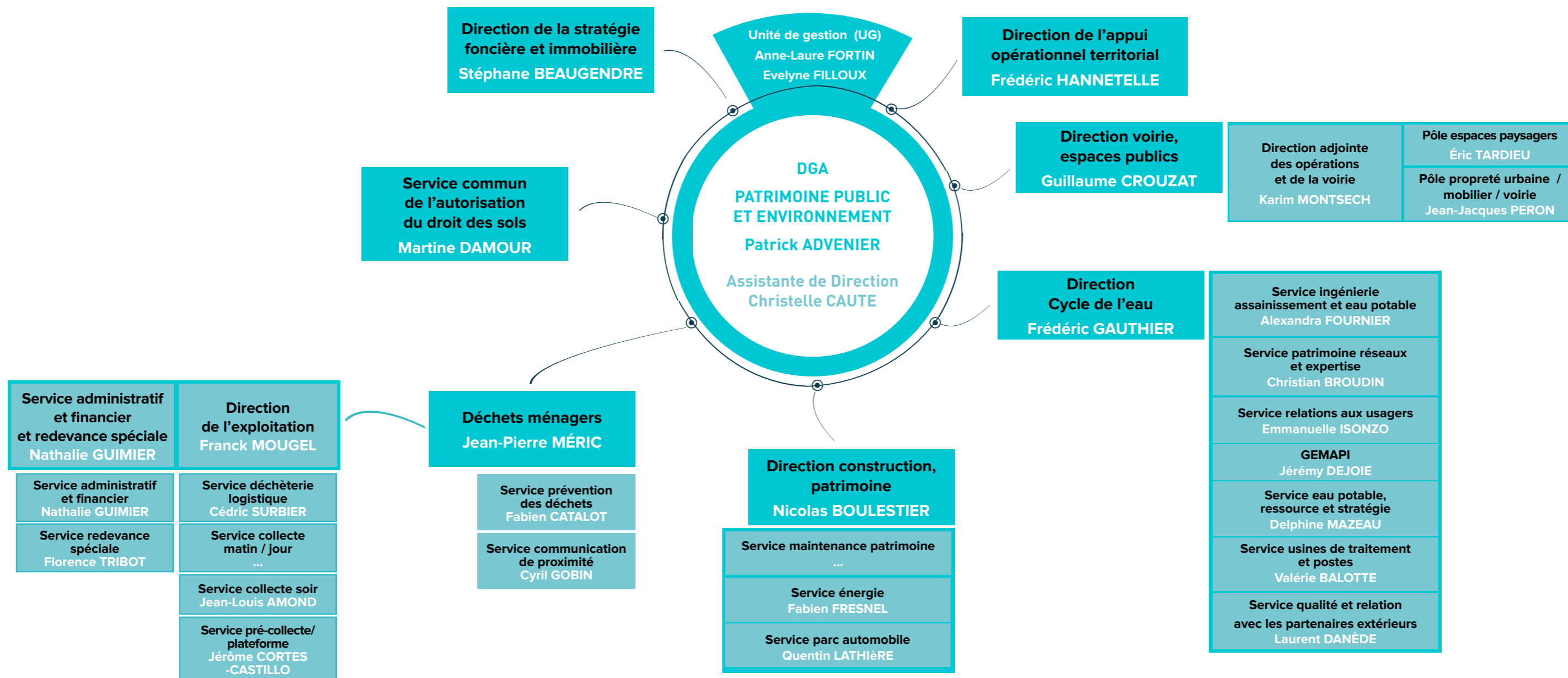
L'agglomération de GrandAngoulême évolue depuis quelques années vers une agglomération qui produit des services aux habitants et usagers de son territoire. En lien avec le nouveau projet d'agglomération « GrandAngoulême vers 2030 » cette Direction Générale adjointe regroupe, dans une logique de complémentarité aux services proposés par les communes, différents services et équipements structurants du territoire :

- **Les mobilités durables**, dans une logique d'adaptation et d'évolution de l'offre de service ;
- **L'habitat, la politique enfance-jeunesse**, la gestion d'établissements d'accueil d'enfants, la politique de la ville et la médiation sociale, la politique santé et santé environnementale, l'égalité femmes-hommes dans une logique de cohésion sociale et de parcours de vie, la mise en œuvre du Plan Local de l'Habitat, la gestion d'établissements d'accueils etc. ;
- **La politique sportive** de haut niveau, les parcours d'éducation aux disciplines sportives, et la gestion de certains équipements structurants du territoire permettant à toutes et tous une pratique sportive adaptée et facteur de bien-être ;
- **La mise en valeur du Fleuve Charente et la politique touristique** confiées sur le volet promotion à son office de tourisme ;
- **La politique culturelle et de l'image**, ADN du territoire Angoumois, à travers des parcours d'éducation artistiques et culturels, des festivals (les Soirs bleus et Mars en Braconnne) ainsi que des équipements de diffusion et d'enseignement ;
- **Un service d'appui aux communes** permettant l'échange de pratiques, une accompagnement sur différents projets, permettant une meilleure efficacité territoriale.



# DGA PATRIMOINE PUBLIC ET ENVIRONNEMENT

- **Déchets ménagers** : collecte des déchets ménagers en porte à porte et en point volontaires et des déchets des entreprises et des collectivités, exploitation de 7 déchèteries, traitement de tous ces déchets
- **Eau, Assainissement, Eaux pluviales, Gemapi** : collecte et traitement des eaux usées domestiques et résiduelles, production et distribution de l'eau potable, gestion de l'assainissement non collectif, gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations
- **Voirie, espaces publics** : gestion des voiries de compétence communautaire (BHNS, zone d'activité), gestion des espaces verts (Smape, ...), entretien de l'aire de grand passage
- **Construction patrimoine : entretien des bâtiments** (administratifs, techniques, équipements destinés au public, industriels), conduite d'opérations
- **Stratégie foncière et immobilière** : gestion patrimoniale de l'ensemble du patrimoine immobilier de GrandAngoulême (baux, loyers, aliénation, acquisitions, extension)
- **Autorisation du droit des sols** : délivrance des actes d'urbanisme sur l'ensemble des communes de GrandAngoulême (CU, PC, permis de démolir, permis d'aménager)



# CABINET DE LA PRÉSIDENTE

Le rôle du cabinet est d'organiser le travail du Président à la communauté d'agglomération et de l'accompagner dans ses missions de représentation. Il est également en charge de la coordination des relations avec les différents partenaires institutionnels et accompagne l'exécutif dans ses relations avec les citoyens et la société civile en général, en lien étroit avec la Direction générale des services.

Pilote de l'activité du Cabinet, le Directeur de Cabinet articule la définition des objectifs stratégiques définis par le Président et les élus.

Il est appuyé dans ses missions par la cheffe de cabinet dont le rôle est de coordonner et de mettre en œuvre l'action du cabinet. Pour ce faire, elle supervise l'agenda du Président, ses déplacements et ses discours et supervise l'événementiel en lien avec le service communication. A ses côtés, deux attachées de direction coordonnent à la fois la gestion administrative du secrétariat du Président et assistent et accompagnent les Vice-Présidents.

Enfin, le cabinet compte en son sein un chauffeur qui assure les déplacements physiques du Président et des Vice-Présidents.

